



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

immigration

Question écrite n° 7619

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté sur ses déclarations récentes selon lesquelles les « sans-papiers ont leur place dans les centres d'urgence » et « qu'il n'y avait aucune volonté du Gouvernement de mettre à mal la mission de ces centres ». Ces déclarations interviennent fort peu de temps après que de vives critiques furent émises par M. le haut-commissaire sur certaines dispositions du projet de loi sur l'immigration, actuellement débattues par le Parlement. Il souhaite donc connaître sa position précise sur ce projet de loi.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7619

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6313

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)